



Commune de
VARETZ

Règlement de consultation

Approvisionnement et livraison

1 – fournitures scolaires

Pour l'école publique de la commune de Varetz

2 – fournitures pour les activités périscolaires pour le service enfance jeunesse

2 – papiers reprographie et impression

Pour l'ensemble des services communaux

Date limite de réception des offres :

Vendredi 6 Juillet 2018 à 17 heures

1 – Identification de l'acheteur public

Mairie – Avenue du 11 Novembre – 19240 Varetz -05.55.85.06.19

2 – Objet du marché

La présente consultation porte sur :

L'approvisionnement et livraison de fournitures scolaires

L'approvisionnement et livraison des fournitures pour les activités périscolaires pour le service enfance jeunesse

L'approvisionnement et livraison papiers impression et reprographie

3 – Caractéristiques du marché

3.1 – Forme

Ce marché est passé en procédure adaptée, conformément aux articles 21,22 et 27 du décret du 25 mars 2016. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande.

3.2 – Allotissement

Le marché contient 3lots

3.3 – Durée du marché

Le marché est conclu pour **un an** à compter **du 6 juillet 2013 et jusqu'au 5 juillet 2018 à minuit**, renouvelable **trois fois** par tacite reconduction sans que sa durée ne puisse excéder **quatre ans**.

La non reconduction se fera par courrier en recommandé avec accusé de réception, au minimum deux mois (60 jours) avant la date d'échéance.

La non reconduction du marché, ne donnera lieu à aucune indemnité et n'aura pas à être motivée.

Pendant toute cette période, le titulaire devra exécuter les bons de commande qui lui seront adressés au titre du présent marché.

3.4 – Délai de validité des offres

Le délai minimum de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3.5 – Mode de règlement

Les paiements seront effectués par virement après émission d'un mandat administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique (délai global de paiement de 30 jours).

3.6 – Unité monétaire

Les marchés seront conclus en euro.

3.7 – Remise du dossier de consultation aux candidats

Le dossier de consultation sera remis sur demande écrite à mairie@varetz.com.

Le dossier de consultation des entreprises sera composé par :

- le règlement de consultation
- l'accord-cadre valant acte d'engagement et CCAP
- le bordereau de prix unitaire